

Groupe PPAM : analyse de fermes en PPAM

Objectifs de la formation

Identifier les facteurs techniques et organisationnels pour améliorer votre stratégie de développement

Déroulé

Cette formation fait suite aux demande du groupe PPAM. Elles est destinée aux jeunes installés désireux de pouvoir partager entre paysans.

Formation de 2 jours, 1 journée = 1 analyse de ferme, soit pour chaque journée :

- analyse du fonctionnement de la ferme visitée (calendrier de production, itinéraires techniques, matériel, organisation production/ commercialisation...),
- mise en lumière les choix stratégiques réalisés par le paysan
- analyse et échange de pratique, travail sur une thématique spécifique (selon la ferme visitée)
- faire le lien avec sa propre situation et ses objectifs personnels et professionnels.

Plus qu'une simple visite de ferme, les éléments techniques et organisationnels relevés vous permettront de réfléchir à votre propre stratégie d'évolution.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 07/10/2019

Tarifs

Adhérent 26€/h ; soit un total de 364€
Non agricole nous contacter€
Eligibilité VIVEA sous réserve de l'enveloppe individuelle de chaque stagiaire). Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€)

Plus de renseignements

Responsable de stage : Sarah Perez
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190
Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
N° d'organisme de formation :
91300275330
Prévoir le pique-nique tiré du sac pour le repas de midi

Dates, lieux et intervenants

14 oct 2019 A définir
09:00 - 17:00 (7hrs) 30

Accompagnateurs ADDEARG

07 nov 2019 30
09:00 - 17:00 (7hrs)

Accompagnateurs ADDEARG

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))